



## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

du 17 sept. 2010

Participants :

Rédacteur : JL BAPST

- Voir registre de présence

Lieu : CNBPP

Le Président ouvre la séance à 18 heures. 10 membres du Comité Directeurs sont présents. Les 11 autres membres sont excusés ou absents. Le Président annonce la démission de Vincent Guého dont les activités tant professionnelles que sportives ne lui permettent plus de participer régulièrement aux réunions du Comité. Le Comité prend acte de cette démission et décide de ne pas remplacer Vincent pour l'instant. Le Comité Directeur est ramené à 20 membres. Il peut donc délibérer valablement. Olivier Bourdon est invité en sa qualité de Directeur.

Le Comité Directeur délibère sur l'ordre du jour suivant, adressé préalablement aux membres, avec la convocation :

- Validation des PV des deux réunions précédentes,
- Bilan de la saison 2010,
- Première approche financière de l'exercice 2009/2010,
- Finalisation du programme des régates 2011,
- Réflexion sur une prime pour les salariés, motivée par l'activité,
- Opportunité d'achat de 4 « Funboat »,
- Questions diverses.

### 1 -Validation des PV des deux réunions précédentes :

Les PV de ces 2 réunions, adressés préalablement avec la convocation, sont validés en l'état.

### 2 - Bilan de la saison 2010 :

Le Directeur présente les chiffres significatifs de la saison 2010 qui traduisent une bonne activité, comparable aux bonnes années si on gomme 2008 et 2009 qui avaient été décevantes :

- stages vendus (en nombres) : 1300/1093 l'année précédente,
- cours particuliers : 50
- mises à disposition de bateaux (en nombres) : 250/100,
- stages J80 : doublement du CA,
- hébergement : CA de 14.000€/10.000,
- CA du bar en progression, mais marge identique.

En revanche l'activité « First 31.7 » est en retrait. Il convient de préciser que l'un des 2 bateaux a été vendu conformément à la décision du Comité.

### **3 - Première approche financière de l'exercice 2009/2010 :**

Bertrand indique que le résultat pourrait être à l'équilibre cette année, voire même légèrement positif, ce qui résulte à la fois de la bonne activité et d'une bonne maîtrise des coûts. L'exercice comptable bénéficie également de quelques éléments favorables dont la prise en compte de 2 années de subvention du CNDS et l'absence de salaire d'un Directeur pendant 5 mois et demi. Les chiffres restent cependant à affiner avec l'expert comptable. Un rendez-vous est pris à cet effet pour le 15 septembre.

### **4 - Finalisation du programme des régates :**

Les dates de quelques régates importantes restent à fixer :

- Pornichet Sélect 6.50 : la date est à fixer par Nicolas qui se rapproche de la « Classe 6.50 ». Cette date pourrait prévoir un départ le samedi 30 avril, pendant les vacances scolaires, ce qui faciliterait la participation des bénévoles à l'organisation. La date est à coordonner également avec celle de la « Demi clé »
- Raid « Le Pouliguen-La Roche Bernard » : la date du 10 et 11 septembre apparaît la moins mauvaise, pour éviter la fin août où quelques équipages ne sont pas rentrés de vacances et pour bénéficier d'une marée favorable (grands coefficients).
- Trophée ex « La Galerne ». Ce sponsor ayant manifesté son intention de se désengager il convient de maintenir cette régata en proposant un nouveau sponsor. Yves étudie une date après vérification de celle de la « Route du sel ».

Le planning des régates doit être adressé à la Fédération pour le 18 octobre. Il doit donc être finalisé pour cette date.

Le calendrier devra comporter une colonne « Pilote ». Les permanents du Cercle (direction ou secrétariat) auront pour mission de rappeler au pilote, à M-2 par exemple, qu'il s'est engagé à préparer cette manifestation. La check-list type sera utilement jointe au rappel.

### **5 - Réflexion sur une prime pour les salariés, motivée par l'activité :**

Le Directeur indique qu'il y a une forte attente des salariés en la matière, en raison de la bonne activité. Le Comité rappelle qu'une telle prime ne peut s'envisager que si le résultat le permet et qu'elle doit être motivée par un bon niveau d'activité et de résultat, en qu'en tout état de cause elle doit bien apparaître comme totalement aléatoire. Sous ces conditions, le Comité donne son accord de principe sur une telle prime.

## **6 - Opportunité d'achat de 4 « Funboat »,**

Le Directeur informe le Comité qu'un Club de plage souhaite vendre 4 « Funboats » d'occasion. Ces bateaux seraient très utiles pour la voile scolaire par leur caractère sécurisant, et complèteraient notre flotte de 6 bateaux. Le Président rappelle qu'une telle décision ne peut se prendre que dans le cadre du programme global d'investissement, à traiter à un prochain Comité.

## **7 - Questions diverses :**

Changement de secrétaire général : Le Président informe le Comité que pour des raisons d'emploi du temps, Jean-Luc demande à être déchargé de tout ou partie des fonctions de secrétaire général. Après appel au volontariat parmi les membres présents, Gérard accepte cette fonction à compter de ce jour, sous réserve d'être assisté d'un secrétaire adjoint, fonction que Jean-Luc accepte.

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de questions à poser, la séance est levée à 19 heures 50.

---

La prochaine réunion du Comité Directeur se tiendra le vendredi 17 décembre à 18 heures 30, au Cercle Nautique.